

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 18 juin 2026



Le 18 juin 2026, à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est rassemblé à la Salle Martine POTEL de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Cécile Audet-Pinard, Présidente de l'ANVAL.

DATE DE LA CONVOCATION

01 juin 2026

DATE D'AFFICHAGE

02 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents : 22

Présents :

Mme Cécile Audet-Pinard, Mme Christine Blet, M. Emmanuel Duménil, M. Daniel Jouanneau, M. Khan Kerner, M. Fabien Pelletier, M. Laurent Philippe, M. Régis Salic, Mme Marie-France Vernet, M. Sébastien Brunet, Mme Joëlle Danel, Mme Isabelle Musset, M. Christophe Baudrier, M. Patrick Lizon, Mme Bérandère Mignotte, Mme Caroline Boille, M. Christian Le Garrec, M. Jacques Motard, Mme Monique Rolshausen (à partir de 18h32), M. Laurent Ruelle, M. Gérard Picot (suppléant), M. Joël Marchand (suppléant).

Pouvoirs :

M. Antoine Maquin a donné pouvoir à M. Khan Kerner.
 M. Gérard Papon a donné pouvoir à Mme Cécile Audet-Pinard.
 M. Lionel Pinault a donné pouvoir à M. Emmanuel Duménil.
 Mme Annaelle Schaller a donné pouvoir à M. Laurent Philippe.
 M. Christian Vrain a donné pouvoir à M. Daniel Jouanneau.
 M. Fabrice Ruel a donné pouvoir à M. Christophe Baudrier.
 Mme Monique Rolshausen a donné pouvoir à Mme Caroline Boille (pour la DEL_11_2026 uniquement).

Absents excusés :

M. Gaëtan DELAUNAY, M. Cédric De Oliveira, Mme Sarada Loock, M. Antoine Maquin, M. Géraud Papon, M. Lionel Pinault, Mme Annaelle Schaller, M. Christian Vrain, M. Fabrice Ruel, Mme Karine Barthelemy, Mme Férielle Boukhtouchen (suppléante), M. Xavier Cuvier (suppléant), M. Guillaume Dehaeze (suppléant), Mme Solène Etame Ndengue (suppléante), M. Thierry Lecompte (suppléant), M. Vincent Licheron (suppléant), M. Jorge Moreira (suppléant), M. Daniel Sans-Chagrin (suppléant).

Secrétaire de séance : Monsieur Fabien Pelletier.

DEL_20_2026**4.1_FONCTION PUBLIQUE : Renouvellement de l'adhésion à la médecine préventive auprès du CDG37**

Le Comité Syndical

- Vu l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, modifié par la LOI n°2021-1018 du 2 août 2021 - art. 1
- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération DELA 037 151 020 / 2022 prise le 08/12/2022 relative à l'adhésion à la médecine préventive auprès du CDG37,
- Vu le rapport présenté,

Vu les votes : POUR : 28, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 : - de renouveler l'adhésion à la médecine préventive auprès du CDG37,

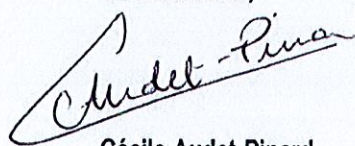
Article 2 :

- d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes et cette opération.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le 26/06/2026
ID : 037-200085702-20260618-DEL_20_2026-DE

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 25 juin 2026

La Présidente,



Cécile Audet-Pinard